



Demande de caution résidence hôtelière

Par **dirtsa**, le **02/05/2012** à **06:26**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir comment faire pour récupérer ma caution qui est de 1000 euros, car en 2008 j'ai louer un studio a 510euros dans une résidence hôtelière qui ce trouve a Lyon 9 et et j'ai rendu les clé le 10 Juillet 2010, elles m'ont dit que les murs devaient être repeint et qu'il devait voir avec le propriétaire combien ils s'allaient déduire de ma caution. Aujourd'hui nous sommes en 2012 et j'ai toujours pas reçu ma caution, je vais sur place elle me dit qu'elle va me contactée , je l'appelle et ne répond pas a mes appelles.

Donc je ne sais plus comment faire pour récupérer ma caution.

Je souhaiterais que vous conseiller afin de pouvoir m'éclairer sur certain point.

Je reste dans l'attente d'une réponse.

Merci.